



**Hop On ! L'Europe en train avec Europ'Armor  
2021, Année Européenne du Rail**

**Concours Interrail**

**FORMULAIRE DE PARTICIPATION**

Le concours Interrail s'inscrit dans le cadre de l'Année Européenne du Rail qui vise à promouvoir les mobilités douces et à faible émission de carbone en Europe. Le train est un moyen de transport permettant de voyager d'un bout à l'autre du continent et le programme Interrail offre des pass permettant d'établir un itinéraire à des coûts plus avantageux, notamment pour des jeunes.

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor souhaite s'inscrire dans cette démarche et donner la possibilité à des jeunes du territoire de partir à la découverte de l'Europe en offrant à travers ce concours un maximum de 12 bourses de mobilité (réparties dans la mesure du possible sur le territoire des Côtes d'Armor) incluant un pass Interrail de 7 jours de voyage sur un mois.

La Voïvodie de Warmie-Mazurie (Pologne), partenaire de coopération du Département des Côtes d'Armor s'associe au projet et accueillera les jeunes voyageurs lors de leur passage dans la région.

Le dossier complété est à renvoyer par mail à l'adresse suivante : [europ.armor@cotesdarmor.fr](mailto:europ.armor@cotesdarmor.fr)

**Service émetteur :** Conseil Départemental des Côtes d'Armor  
Direction des Politiques Contractuelles, Service Europe et International

**Contact :** [europ.armor@cotesdarmor.fr](mailto:europ.armor@cotesdarmor.fr) / 02 96 62 63 98

Pour toute question concernant l'instruction du dossier ainsi que les modalités administratives et financières :

Sébastien BESSEAU, chargé de mission Europe

Annie LE FEVRE, animatrice Europe

**Le dossier de candidature devra être composé de :**

- La fiche de renseignement
- un RIB
- Une copie d'une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois



## Conditions de participation

### → A gagner :

Une bourse de 500 € incluant un pass Interrail de 7 jours de voyage sur un mois.

### → Public concerné :

Tout jeune de 18 à 24 ans résidant en Côtes d'Armor à la date de publication du concours.

Possibilité de candidater individuellement ou par groupe de 2 personnes maximum.

### → Comment candidater ?

La candidature est à soumettre avant le 31 mai en remplissant le dossier prévu comprenant une courte présentation des motivations du participant sous la forme qu'il souhaite (écrit, vidéo, photo)

### → Critères de sélection :

- Itinéraire proposé selon une thématique choisie par le participant (par exemple : Histoire, Nature, Sport...)
- Une étape en Warmie-Mazurie (Pologne), partenaire de coopération du Département devra être inclus obligatoirement
- Un carnet de voyage devra être produit par le participant sous la forme souhaité (écrit, photos, films ou interview etc.)
- Une intervention auprès d'un collègue du Département, au choix du participant, pourra être demandée dans le cadre des animations d'Europ'Armor
- Une communication vers le grand public via les réseaux sociaux sera demandée tout au long du voyage

Les gagnants seront annoncés au mois de juin

*Le départ pourra être envisagé dès l'été prochain. Néanmoins au vue de la situation sanitaire, celui-ci pourra se faire en 2021 ou au plus tard en 2022.*

**Lien vers le site INTERRAIL : <https://www.interrail.eu/fr/interrail-passes/bestseller>**

**2021, Année européenne du rail : [https://europa.eu/year-of-rail/index\\_fr](https://europa.eu/year-of-rail/index_fr)**



### INFORMATIONS CONCERNANT LE PARTICIPANT

NOM	
Prénom(s)	
Date	
Lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Adresse e-mail	
Numéro de téléphone	

### Présentation des motivations du participant

--





**Sous quelle forme souhaitez-vous réaliser la restitution de votre voyage ? (film, photos, écrit)**

**Collège envisagé pour l'intervention  
avec Europ'Armor**